

n° 227 - Octobre 2012 - 22ème année - Journal de la paroisse Saint-Wandrille du Pecq

Editorial



Année de la foi : « Je sais en qui j'ai mis ma foi » (2 Tm 1, 12)

Jeudi 11 octobre à 20h45, Mgr Aumonier ouvrira solennellement l'*Année de la foi* à la cathédrale. Ce 11 octobre marque deux

anniversaires : le 50^e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II et le 20^e anniversaire de la promulgation du *Catéchisme de l'Église catholique*.

En proposant cette *Année*, le Saint Père souhaite nous aider à mieux comprendre que notre foi est fondée sur la rencontre avec une Personne, Jésus-Christ ressuscité, « qui donne à la vie un nouvel horizon et par là son orientation décisive »¹. Le Pape nous invite à franchir « la porte de la foi » (*Ac* 14, 27) : « traverser cette porte implique de s'engager sur un chemin qui dure toute la vie. »²

Le logo de l'Année de la foi montre bien que le Christ est au centre de cette démarche : la barque représente l'Église qui navigue sur les flots. Le mât est une croix sur laquelle sont hissées les voiles constituées par le trigramme du Christ : IHS. Ces voiles s'inscrivent sur un soleil qui évoque l'eucharistie.

propice pour intensifier la célébration de la foi dans la liturgie, et en particulier dans l'Eucharistie (...). En même temps, nous souhaitons que le *témoignage* de vie des croyants grandisse en crédibilité. Redécouvrir les contenus de la foi professée, célébrée, vécue et priée, et réfléchir sur l'acte lui-même par lequel on croit, est un engagement que chaque croyant doit faire sien, surtout en cette *Année*. »³

Cet anniversaire de l'ouverture du Concile sera l'occasion de revenir sur les richesses souvent méconnues des documents conciliaires : « Il est nécessaire qu'ils soient lus et assimilés, comme des textes qualifiés et normatifs du Magistère, à l'intérieur de la Tradition de l'Église » écrivait Jean-Paul II. Et Benoît XVI ajoute : « Si nous le lisons et le recevons guidés par une juste herméneutique, le Concile peut être et devenir toujours davantage une grande force pour le renouveau toujours nécessaire de l'Église. » Dans le cadre de la paroisse, nous proposerons le parcours sur le Concile qui a été préparé par le Service diocésain de formation.

L'autre anniversaire, celui de la publication du *Catéchisme de l'Église Catholique*, permettra de redécouvrir ce « fruit authentique du Concile Vatican II. »⁶ La paroisse proposera aux lycéens et étudiants l'étude de la première partie de ce texte : « la profession de la foi ».



Benoît XVI attend « que cette *Année* suscite en chaque croyant l'aspiration à *confesser* la foi en plénitude et avec une conviction renouvelée, avec confiance et espérance. Ce sera aussi une occasion

Vous trouverez en page 3 et sur le site de la paroisse des précisions sur ces deux propositions et sur le cycle de conférences sur Abraham, notre père dans la foi, de monsieur Alain Toret, diacre.

Par ailleurs, dans son message de rentrée que vous trouverez dans ce numéro de l'Arche d'Alliance, notre évêque annonce que « l'année sera "chaude" » : il nous invite à nous engager dans le dialogue face aux projets de loi concernant le mariage, la filiation et l'accompagnement de la fin de la vie.

Dès à présent, dans sa déclaration du 25 septembre qui vous a été distribuée, Mgr Aumonier nous demandait « d'écrire avec respect et gravité à nos élus, aux ministres concernés, au Premier Ministre et au Président de la République, pour réclamer que s'ouvrent l'ouverture de vrais débats sur ces sujets, sur le modèle de la réflexion nationale qui avait été entreprise avec sérieux sur les questions de bioéthique. Le bon sens exige en effet qu'on prenne sur une telle question le temps d'une réflexion de fond, qui soit libre de toute pression. » Si nous ne l'avons pas encore fait, prenons le temps de rédiger ces quelques courriers.

Cette actualité ne doit pas nous faire perdre de vue le fond de cette *Année de la foi* : il s'agit de « redécouvrir la joie de croire et retrouver l'enthousiasme de communiquer la foi. »⁷

P. Henri du Vignaux

Parole d'évêque

L'année sera « chaude »

En cette rentrée, nous nous attendons tous à une année difficile, « chaude »... Comment vivre cette année ? Comment être témoins de l'espérance ?

Pas seulement en disant qu'« on en a vu d'autres » (ce qui, au demeurant, n'est pas faux !). Mais, appuyés sur la présence du Christ, en posant en notre

temps des gestes et en menant des actions, réfléchies et portées dans la prière.

Manifester notre solidarité face à la précarité

Dans la situation économique que connaissent le monde et notre pays, nous sommes appelés à manifester notre solidarité à ceux qui vont se trouver dans une précarité encore plus grande que celle qu'ils connaissent aujourd'hui. Il est nécessaire de mettre en place ou de participer à des dispositifs d'aide et de soutien au plan local, en collaboration avec les associations, comme le Secours catholique.

Les écarts risquent de se creuser davantage entre les plus pauvres et le reste de la population. Il faudrait, plus que jamais, que nos paroisses soient de ces lieux familiaux où tous puissent se retrouver et s'épauler, comme des foyers d'où jaillissent des initiatives

durables pour aider les personnes isolées et en détresse. Qu'entre les paroisses dites plus aisées et les autres s'intensifient les solidarités. Que la qualité de l'accueil y soit encore et encore retravaillée.

S'engager dans le dialogue face aux projets de loi

Nos députés vont être saisis de projets de loi concernant le mariage, la filiation, l'accompagnement de la fin de vie. Devant les requêtes de couples homosexuels, devant l'allongement de la durée de vie et les progrès des techniques médicales, le législateur (c'est-à-dire nos élus...) devra statuer.

Va-t-on vers de nouvelles lois contraires à celles qui reconnaissent aujourd'hui encore le mariage de l'homme et de la femme comme structurant et prenant en charge de façon irremplaçable la vie sociale, l'éducation et le bien de l'enfant ? Ces questions regardent le présent et l'avenir de toute notre société. Il serait injuste et dangereux qu'un vrai travail d'éclairage des consciences ne puisse pas se faire. Le matraquage médiatique d'une opinion ne doit pas tenir lieu de dialogue social, encore moins quand l'émotion ou la peur de ne pas être « moderne » remplace la réflexion. Dans ce dialogue, les catholiques s'engagent et continueront de s'engager sous des formes diverses. Sur notre diocèse, modestement mais de facon tenace, la mise en œuvre de plusieurs décisions du synode va dans ce sens. Nous n'avons de leçon à donner à personne et ne sommes pas meilleurs que les autres, mais « l'Evangile de la vie » n'étant pas fait que pour les « cathos », nous devons le proposer à tous, intelligemment certes, mais vraiment. Je signale à cet égard l'excellent travail mené, entre autres, par les Associations Familiales Catholiques.

Une année de la foi pour « laisser agir l'ardeur et la chaleur de la foi »

Notre année sera en même temps l'année de la foi, au cours de laquelle nous célébrerons le 50^{ème} anniversaire de l'ouverture du dernier Concile, et où va se dérouler la prochaine session du synode des évêques à Rome sur le thème de la nouvelle évangélisation, vocable forgé par Jean-Paul II pour parler d'une des formes de la mission de l'Eglise aujourd'hui.

Ceci n'est pas sans lien avec ce que je viens de dire : passer une année de la foi à ne pas pratiquer la solidarité de façon plus intensive serait non seulement une absurdité mais un contre-témoignage. Passer cette année sans être d'une manière ou d'une autre engagé sur le terrain de la vie en société serait suicidaire.

Précisons tout de même ce que l'on entend par nouvelle évangélisation. Elle est nouvelle non par son contenu, l'Evangile et la Parole de Dieu (« le ciel et la terre passeront, mes paroles ne passeront pas ») mais « par son ardeur; par ses méthodes, dans son expression » (selon les termes de Jean Paul II). Sa nécessité se fait sentir partout et particulièrement dans nos pays de vieille Europe, plus touchée que le reste du monde par diverses formes de « sécularisme » et de désespérance, directement liées à l'éloignement d'avec la foi chrétienne.

Nous serons éclairés sur ce sujet par les déclarations des pères synodaux et par celles du Pape lui-même. [...]

¹ Benoît XVI, lettre encyclique Deus caritas est, Dieu est amour (25 décembre 2005), n.1.

² Benoît XVI, lettre apostolique Porta Fidei, la Porte de la Foi, par laquelle est promulguée l'Année de la Foi, (11 octobre 2011), n.1.

³ *Ibid*., n.9.

⁴ Jean-Paul II, lettre apost. *Novo millennio ineunte* (6 janvier 2001), citée dans *Porta Fidei*, n. 5.

⁵ Benoît XVI, discours à la Curie romaine (22 décembre 2005), cité dans *Porta Fidei*, n. 5.

⁶ Benoît XVI, lettre apostolique *Porta Fidei*, n.4.

⁷ *Ibid.*, n.7.

Je chercherai de mon côté, dans la suite de ma lettre pastorale « *Augmente en nous la foi!* », à montrer comment se déploie la participation de tous, et particulièrement des laïcs à la mission et à la prière liturgique de l'Eglise. Les obstacles principaux à cette nouvelle évangélisation ne sont pas en dehors de nous mais en nous-mêmes. Ce sont nos peurs, nos inhibitions, mais surtout un affadissement de notre relation vivante au Christ et donc de notre relation à son corps l'Eglise.

Nous sommes appelés à nous laisser convertir, comme notre récent synode diocésain nous y a invités tous fortement. Et à faire feu de tout bois, à laisser agir l'ardeur et la chaleur de la foi vécue personnellement et en communauté. En arrêtant de nous mettre des freins ou des œillères. L'Evangile, une fois encore, n'est pas une bonne nouvelle seulement pour les chrétiens!

Mgr Eric AUMONIER, Evêque de Versailles pour les Yvelines "Sources" Sept. - Oct. 2012

Concile Vatican II – Année de la foi



« À tous les croyants, *l'Année de la foi* offrira une occasion propice pour approfondir la connaissance des principaux documents du Concile Vatican II et l'étude du *Catéchisme de l'Église catholique*. »

(Congrégation pour la Doctrine de la Foi, Note avec indications pastorales pour l'Année de la foi, n.6)

Célébration

Les fidèles du diocèse sont invités à la célébration d'ouverture de l'année de la foi, le **jeudi 11 octobre à 20h45 à la cathédrale St-Louis**.

Parcours Vatican II

À l'occasion du 50^e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II, le diocèse propose un outil pour entrer simplement dans les principaux textes du Concile : découvrir leur enracinement dans la Bible et la Tradition de l'Église, comprendre le contexte de leur élaboration, et réfléchir sur leur sens pour aujourd'hui. Salle paroissiale, 38 rue de Paris, les **dimanches suivants de 17h à 18h15**:

- 21/10/12 1 Vatican II : Pourquoi ? Comment ?
- 18/11/12 2 Dieu à la rencontre de l'homme : la Révélation
- 9/12/12 3 Le mystère de l'Église
- 13/01/13 4 La prière et la liturgie
- 10/02/13 5 L'Église dans le monde
- 7/04/13 6 L'homme et sa vocation

Lycéens et étudiants

Étude de la première partie du *Catéchisme de l'Église catholique* : la profession de la foi

« L'Année de la foi devra exprimer un engagement général pour la redécouverte et l'étude des contenus fondamentaux de la foi qui trouvent dans le *Catéchisme de l'Église catholique* leur synthèse systématique et organique.»

(Benoît XVI, lettre apostolique *Porta Fidei*, n.11)

Au presbytère, les dimanches suivants, de 17h à 18h15

• En 2012: 7/10, 25/11, 16/12,

• En 2013 : 27/01, 24/02, 21/04, 26/05, 16/06

Conférence

Conférence de Monseigneur Aumonier le **25 octobre** à **20h30** à l'église de St Germain-en-Laye : "La participation des laïcs à la vie liturgique et missionnaire de l'Eglise".

Cycle de conférences avec Alain Toret, diacre

Abraham



Abraham est tellement d'actualité que le Vatican a organisé en septembre un colloque à son sujet dans le cadre de l'année de la foi. Les intervenants à ce colloque sont justement ceux qui ont inspiré notre cycle de conférence cette année. La Bible raconte l'histoire. Mieux, elle témoigne de nos anciens qui racontent l'histoire de leur foi. C'est

donc logiquement que nous interrogeons cette année la façon dont nos anciens racontaient l'histoire d'Abraham pour y voir, de génération en génération, le témoignage de leur foi. Chaque conférence se penche sur un texte du cycle biblique d'Abraham pour y découvrir ce témoignage de foi.

Les conférences (d'une heure trente à deux heures) seront données les mardis à 20h30 et reprises les jeudis à 14h00, à la maison paroissiale, 38 rue de Paris :

- Mardi 2 et Jeudi 4 octobre 2012 (Abraham, un personnage historique ?)
- Mardi 23 et Jeudi 25 octobre (Généalogie et vocation d'Abraham)

A.T.

Suivi du Synode



Arche d'Alliance poursuit la publication des feuilles de route de notre évêque pour la mise en application des décrets synodaux, au fur et à mesure de leur promulgation; ce mois-ci :

- Confirmer et préciser la mission du service diocésain à la solidarité (D 8).

- Création d'une commission diocésaine pour la préparation et la célébration des sacrements (D 13).

B.L.

Journal de la paroisse Saint-Wandrille

1 avenue du Pavillon Sully 78230 Le Pecq

Tél: 01 34 51 10 80

Site Internet : http://www.pswlepecq.fr Directeur de la publication : Bernard LABIT

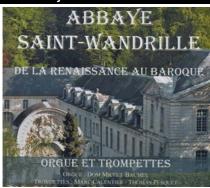
Ont participé à ce numéro :

Henri Cholet, Sandrine Hurst, José Juanico, Bernard Labit, Jacqueline et Pierre Pinchon, Alain Toret, Père Henri du Vignaux.

Prochaine réunion de l'équipe de rédaction (ouverte à tous) le mercredi 24 Octobre à 14h au presbytère.

ISSN: 2117-5659 Dépôt légal: à parution.

Musique de l'abbaye Saint-Wandrille



Orgue et trompettes

On pourrait s'étonner du succès de l'association trompette et orgue qui, depuis quelques décennies, fait le bonheur d'auditoires importants. Car il s'agit d'instruments qui se distinguent à bien des égards : une multitude de tuyaux d'un côté, un seul de l'autre, large éventail de timbres et grande étendue sonore pour l'un, possibilités plus restreintes pour l'autre dans ce domaine, souffle mécanique de l'orgue contre souffle humain combien plus souple de la trompette... Et puis, surtout en France, qui entend orgue pense avant tout musique d'église alors que la trompette reste synonyme de faste auréolé de majesté!

Dom Michel Baumel, organiste de l'abbaye Saint-Wandrille, Marc Calentier et Thomas Pesquet, deux jeunes talentueux trompettistes, ont enregistré ici des œuvres originales ou transrites intéressantes à plus d'un titre :

Cl. Gervaise, H. Purcell, M.A. Charpentier, J.S. Bach, G. Tartini, A. Vivaldi.

Nous espérons que ce nouveau CD de l'abbaye vous plaira et vous procurera beaucoup de joie.

Vente en ligne: www.boutique-saintwandrille.com

Carnet Paroissial

Ils nous ont quittés

Christian SANDRIN Jean ROLAND

Andrée COHEN

Il a été baptisé

Maxence TURREL

Ils se sont mariés

Juliette O'BRIEN et Adrien SAINT GIRONS

Anne Sophie BARBÉ et Nicolas BONNET-WATRIN

Calendrier Année liturgique B

Octobre 2012 Dimanche 7

Dimanche 14

27e dimanche du temps ordinaire. 28e dimanche du temps ordinaire.

Jeudi 8 St Luc, évangéliste.

Dimanche 21 29e dimanche du temps ordinaire. Dimanche 28 30e dimanche du temps ordinaire.

Novembre 2012

Jeudi 1er Tous les saints : messes à 9h30 et 11h00. Vendredi 2 Commémoration de tous les fidèles défunts.

Dimanche 4 31e dimanche du temps ordinaire.

11h00 : messe pour les défunts de l'année.

Dimanche 11 32e dimanche du temps ordinaire.

9h30 : messe anniversaire de l'armistice de 1918.

Pèlerinage diocésain

En Terre Sainte du 27 novembre au 4 décembre, accompagné par le Père Jean-Brice Callery.

C'est le projet de tout croyant : vivre l'Evangile dans les lieux mêmes où Jésus a vécu.

Le Pèlerinage en Terre Sainte constitue un moyen de nouvelle évangélisation et la rencontre des arabes chrétiens est d'une grande importance.

Les pèlerins pourront :

- Découvrir les sites de nos racines spirituelles,
- Lire les textes bibliques dans leurs paysages d'origine,
- Ouvrir les yeux sur les réalités sociopolitiques d'aujourd'hui en rencontrant les témoins dans les communautés.

Plusieurs journées sont consacrées à Jérusalem.

Pour ce pèlerinage information et inscription au service diocésain des pèlerinages :

tel: 01 30 97 67 61 et pelerinages@catholique-yvelines.cef.fr

Christian Sandrin

Portons dans notre prière Christian Sandrin qui nous a quittés ; il avait servi dans notre paroisse, en particulier en assurant la charge de trésorier pendant de longues années ; nous assurons sa famille de notre prière.

AGENDA HEBDOMADAIRE:

Lundi 9h00 : messe Mardi 9h00 : messe

20h30 : groupe de prière du Buisson Ardent à l'église

Mercredi 9h00 : messe Jeudi 9h00 : messe

20h30 - 21h00 : prière du Rosaire

21h00 - 22h00 : adoration

Vendredi 9h00 : messe

Adoration à l'oratoire du presbytère jusqu'à 12h00

18h30 - 19h30 : confessions

Samedi 9h00 : messe

17h00 - 17h45 : confessions

18h00 : messe anticipée

Dimanche 9h30: messe

11h00 : messe 18h00 : chapelet

Veuillez toujours consulter la feuille hebdomadaire affichée à l'extérieur et à l'intérieur de l'église ou le site de la paroisse : http://www.pswlepecq.fr

Confessions:

Tous les jours avant et après la messe de 9h00, le vendredi de 18h30 à 19h30 et le samedi de 17h00 à 17h45.

PREPARATION AUX SACREMENTS:

Baptême des petits enfants : prendre rendez-vous avec M. le Curé 3 mois avant la date souhaitée.

Mariage : prendre rendez-vous avec M. le Curé 12 mois avant la date souhaitée.

Être baptisé, **être confirmé** : c'est possible à tous les âges de la vie ! Faites-vous connaître au presbytère.



FEUILLE DE ROUTE

D 8 > Confirmer et préciser la mission du Service diocésain à la solidarité

I FINALITÉ

Stimuler et servir l'expression d'une foi active « agissant par la charité » (Ga 5, 6) tant auprès des fidèles du Christ que des paroisses, mouvements ou communautés et de l'ensemble du diocèse.

OBJECTIFS

- Aider les communautés, tout particulièrement les paroisses, à (re)prendre conscience de l'urgence de rendre témoignage de la charité du Christ *de manière communautaire* ;
- Promouvoir auprès des fidèles du Christ le discernement, la réflexion et la capacité de rendre compte devant les différentes situations, tant durables que conjoncturelles, et pour cela, participer tout particulièrement à la diffusion dans le diocèse de la doctrine sociale de l'Eglise;
- Encourager, soutenir et faire connaître les initiatives de solidarité dans le diocèse ;
- Favoriser le partage d'expériences et les partenariats divers (paroisse(s), mouvements, services diocésains, communautés, institutions civiles ou religieuses, etc.);
- Conseiller l'évêque sur les questions de solidarité, lui proposer des initiatives diocésaines, le représenter éventuellement ;
- Repenser l'organisation du Vicariat à la solidarité en vue de servir durablement ces objectifs.

RESPONSABLE

• Mr Firmin Miabatoussa, délégué épiscopal à la solidarité et responsable du Vicariat diocésain à la solidarité, est responsable de la mise en œuvre de ce décret. Il s'appuiera sur un(e) secrétaire générale – actuellement Muriel Rosset – et constituera une équipe.

MOYENS

- La lettre pastorale *Augmente en nous la foi !* donne l'esprit et des indications pour la mise en œuvre de cette décision ;
- On s'appuiera sur les différents observatoires sociaux mis en place par l'Eglise touchant aux questions de solidarité ;
- On se tiendra régulièrement au courant des diverses initiatives des autres diocèses de France, en bénéficiant de l'impulsion de « Diaconia 2013 » ;
- Un partenariat privilégié sera établi avec les services diocésains concernés, sans oublier le SDFY et le service diocésain de la communication ;
- Mme Bénédicte Bergeron, chargée par l'évêque du suivi du synode, se tient à votre disposition.

I ÉCHÉANCE

• Mr Firmin Miabatoussa rencontrera M^{gr} Aumonier au plus tard en décembre 2012 pour valider la mise en œuvre pratique de ces différents objectifs.

† Éric Aumonier

Évêque de Versailles pour les Yvelines



FEUILLE DE ROUTE

D 13 > Création d'une commission diocésaine, en liaison avec le conseil épiscopal et le conseil presbytéral, pour proposer des repères concernant la préparation et la célébration des sacrements, tenant compte de la variété, souvent inédite, des situations qui se présentent aujourd'hui: que ce soit pour initier à l'Eucharistie, préparer et célébrer le sacrement de réconciliation, le mariage, le baptême, la confirmation et l'onction des malades.

I FINALITÉ

Encourager dans le diocèse une pastorale des sacrements cohérente, exigeante et bienveillante à partir des questions qu'un contexte changeant soulève aujourd'hui.

■ OBJECTIFS

- Recenser les questions posées aujourd'hui par la pastorale des sacrements (accueil, préparation, célébration);
- Faire des propositions de pratiques communes dans le diocèse pour tenter d'y répondre.

RESPONSABLES

• M^{me} Bérengère Bossy et le père Bruno Valentin sont nommés responsables de la mise en œuvre de ce décret. Ils travailleront en étroite collaboration avec le conseil épiscopal et le conseil presbytéral, et le service diocésain de la pastorale sacramentelle et liturgique.

MOYENS

- La lettre pastorale *Augmente en nous la foi !* donne l'esprit et des indications pour la mise en œuvre de cette décision ;
- Une commission diocésaine sera créée. Un membre du conseil presbytéral y participera ;
- La commission tiendra compte des documents récemment édités dans le diocèse touchant à la pastorale des sacrements (mariage, première communion, baptême des adolescents, etc);
- La commission s'informera des réflexions éventuelles d'autres diocèses, en particulier d'Ile de France ;
- Les services diocésains concernés seront consultés et associés à ce travail, selon des modalités à définir, notamment les services diocésains de formation, du catéchuménat et la responsable du catéchuménat des jeunes et des adolescents ;
- M^{me} Bénédicte Bergeron, chargée par l'évêque du suivi du synode, se tient à votre disposition.

■ ÉCHÉANCES

- La commission sera mise en place dans le courant du dernier trimestre 2012 ;
- Un premier rapport d'étape sera remis à M^{gr} Aumonier en décembre 2013.

† Éric Aumonier

Évêque de Versailles pour les Yvelines